

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement



Allocution

**de Son Excellence Monsieur Azali Assoumani,
Président de l'Union des Comores
et Président en exercice de la Commission
de l'Océan Indien.**

Antananarivo, le 24 avril 2025

- **Excellence, Monsieur Andry Rajoelina, Président de la République de Madagascar, et Co-Président du Sommet,**
- **Excellence, Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République Française,**
- **Excellence Monsieur Wavel Ramkalawan, Président de la République des Seychelles,**
- **Excellence, Docteur Navinchandra Ramgoolam, Premier Ministre de la République de Maurice,**
- **Mesdames et Messieurs les membres des gouvernements des Etats membres de la Commission de l'Océan Indien et responsables des institutions nationales,**
- **Monsieur le Secrétaire Général de la Commission de l'Océan Indien,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatiques et représentants des partenaires et observateurs auprès de la COI,**
- **Excellences, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur et un plaisir d'être parmi vous aujourd'hui pour participer à ce 5^{ème} Sommet de la Commission de l'Océan Indien, ici, dans cette belle ville d'Antananarivo.

Monsieur le Président Andry Rajoelina, chef frère, je tiens à vous remercier de la chaleur de votre accueil et de la qualité des dispositions prises pour l'organisation de ce cinquième Sommet de la COI qui, j'en suis convaincu, fera date dans l'histoire de notre organisation.

J'ai grand plaisir à retrouver ici mes chers homologues, Chefs d'État et de Gouvernement des États membres pour que nous discussions, ensemble, des enjeux d'avenir pour notre région de l'océan Indien et que nous fixions le cap de la COI pour les prochaines années.

Pour le Gouvernement de l'Union des Comores, qui assure la présidence en exercice de la COI, notre organisation régionale est une référence en matière de co-développement, de solidarité et d'action au service de nos ambitions communes.

Je tiens d'ailleurs à rappeler que lorsque j'ai eu l'honneur de présider l'Union africaine, la Commission de l'océan Indien a apporté son soutien à plusieurs de nos actions en faveur d'une diplomatie insulaire et africaine engagée pour répondre au défi climatique et impulser une dynamique ambitieuse pour l'économie bleue.

Dans ces responsabilités continentales, j'ai pu mesurer combien la Commission de l'océan Indien mobilisait l'intérêt de nos partenaires africains et combien elle apparaissait originale, souple et réactive.

C'est d'ailleurs un enseignement qui devrait être médité me semble-t-il par nombre de communautés économiques régionales africaines.

Mais j'en reviens à notre région du Sud-Ouest de l'océan Indien, cette Indianocéanie qui fait face à de nombreux défis, à commencer par celui du climat.

En effet, le défi climatique est d'une nature spécifique en ce qu'il est un défi de survie. Par sa force, il nous oblige à renforcer nos capacités d'adaptation, de prévision et de réduction des risques naturels, pour protéger nos écosystèmes et renforcer durablement la résilience de nos populations.

Sur ces sujets, la Commission de l'Océan Indien est pleinement engagée. Elle met en œuvre plusieurs projets de restauration des milieux naturels, de gestion communautaire de l'environnement, d'éducation ou encore de renforcement de nos capacités d'intervention face aux risques naturels grâce au soutien

de nos partenaires, à qui j'adresse nos remerciements. C'est beaucoup, mais cela est encore à approfondir.

Le défi climatique a aussi un impact sur la sécurité alimentaire de nos pays. C'est donc avec raison que Madagascar, qui concentre plus de 90 % des terres arables de notre communauté régionale, a proposé de faire de la sécurité et de la souveraineté alimentaires pour le développement du marché régional le thème principal de ce Sommet.

Je me félicite de la volonté commune d'unir nos forces pour produire davantage dans la région pour nourrir la région. L'Union des Comores, malgré sa superficie réduite, dispose, elle aussi, de terres arables et de capacités de production qui doivent pouvoir répondre aux besoins de sa population ainsi qu'à ceux des îles voisines.

Je plaide pour que nous convenions de la mise en place de zones de production agricoles et alimentaires dans nos îles en canalisant l'investissement public et privé et en visant l'augmentation substantielle de nos échanges commerciaux intra-COI.

Ces zones de production agricoles et alimentaires régionales peuvent devenir des instruments productifs et compétitifs qui créent de l'emploi pour nos jeunes, améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle et dynamisent les échanges commerciaux entre nos pays qui restent encore très en-dessous de nos ambitions et de la simple logique. J'appelle donc les partenaires, les observateurs et aussi le secteur privé à travailler de concert avec la COI pour transformer cette ligne d'action politique commune en un véritable programme d'action.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La COI se réunit en Sommet une décennie après celui de Moroni en août 2014. Nous avons donc l'occasion d'apprécier le chemin parcouru collectivement par la Commission et par notre communauté régionale.

D'ores et déjà, nous pouvons nous féliciter de l'accréditation de la COI auprès du Fonds vert pour le climat qui permet à nos pays de formuler des programmes d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique jusqu'à 50 millions de dollars.

Nous pouvons aussi nous féliciter des soutiens variés apportés par nos partenaires bailleurs, dont l'Union européenne, l'Agence française de développement et la Banque mondiale. Ces partenariats doivent être confortés. Ils doivent aussi être élargis.

Le Sommet de la COI est aussi une occasion de redire notre engagement à assurer la stabilité et sécurité dans notre partie du monde. L'océan n'est pas une barrière qui nous sépare mais un lien entre nos îles, une opportunité pour notre développement et une responsabilité partagée de protection car il est un héritage commun.

Alors que le terrorisme et la criminalité organisée font peser sur nos pays une menace forte, le mécanisme régional de sécurité maritime constitue une avancée majeure pour la sécurisation des routes maritimes et la lutte contre les crimes, trafics et menaces en mer. Nous devons poursuivre cette mobilisation qui donne des résultats et embarque à nos côtés les États riverains du continent.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La solidarité qui unit nos îles repose sur un authentique esprit de fraternité et de respect qui nous permet de surmonter nos différends.

C'est cette solidarité active, qui nous a permis de répondre à des défis importants, tels que les risques sanitaires en particulier à l'époque de la pandémie de Covid-19.

C'est elle encore qui nous a permis de renforcer nos capacités nationales dans l'avancée d'une conscience environnementale ou encore dans l'échange d'expertise.

L'Union des Comores est reconnaissante des nombreux appuis fournis par la COI, en équipements, matériels et services de santé, en services vétérinaires ou encore l'appui à notre Université, à la formation, en expertise technique auprès du Parc marin de Mohéli ou au bénéfice de nos entrepreneurs.

C'est toujours grâce à cette solidarité active, que nous avons été en mesure d'occuper collectivement un espace de plus en plus important en matière de sécurité régionale.

Je forme donc des vœux pour que la COI demeure toujours cette organisation de proximité, fraternelle et ambitieuse, proche du terrain, qui sait travailler en symbiose avec ses États membres et nos populations. C'est cela l'ADN de la COI !

Cependant, après 40 années de coopération régionale nous pouvons et nous devons regarder loin et gagner en ambition.

À cet égard, je crois que nous devons imaginer une réelle coordination régionale qui nous manque encore face aux défis majeurs du climat, de la biodiversité, de l'énergie et de l'économie, à l'accroissement du commerce interrégional.

Je propose donc que lors du prochain conseil de la COI nos ministres puissent aborder cette question importante autour d'un *Non-Paper* suffisamment nourri pour proposer aux États-membres des options innovantes et utiles.

D'ici là, nous devons préparer activement une position commune de la COI pour la Conférence des Nations-unies sur l'océan qui se tiendra en juin prochain à Nice.

A cette occasion, notre organisation doit être en mesure d'apporter des propositions concrètes, pour contribuer à la construction d'un dispositif juridique toujours plus efficient en matière de gouvernance des océans et de protection des écosystèmes marins et côtiers.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Puisque nous parlons de droit, je tiens également à rappeler que l'ADN de la COI c'est le respect du droit international.

Ainsi, en vertu du droit international, l'île de Mayotte est une île comorienne. Nos pays en sont les témoins et à plus forte raison, la France qui est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies.

C'est pourquoi, avec le président français, Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron et moi, nous nous sommes attelés à un dialogue franc, sincère et responsable pour aboutir à une solution moralement acceptable et juridiquement valable pour la résolution du différend territorial qui nous oppose.

Ce dialogue-là, empreint de respect mutuel, nous entendons l'approfondir au niveau bilatéral, comme cela avait été agréé avec sagesse par nos aînés dès le deuxième Sommet de la COI à La Réunion, en 1999. Sans doute, nous vous tiendrons informés de son évolution.

Excellences, Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Ce Sommet d'Antananarivo sera un Sommet utile et fructueux. Il sera aussi l'occasion de réaffirmer l'amour de notre région, l'amour de nos patries, et notre foi dans la coopération régionale au service d'une région toujours plus prospère, toujours plus souveraine.

Vive la coopération régionale ! Vive la COI et vive tous ses États membres !